



MARCHÉS PUBLICS RÉDACTION DES PIÈCES DU DCE

GESTION

FORMATION MARCHÉS PUBLICS RÉDACTION DES PIÈCES DU DCE

MAÎTRISER L'ASPECT TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

RÉFÉRENCE : BU02045

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 17.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE** facilement et de manière personnalisée ?

Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Acheteurs ou toutes personnes chargées de la préparation et de la rédaction des dossiers de consultation des entreprises.

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des marchés publics.

Objectifs du stage

La formation **MARCHES PUBLICS REDACTION DES PIÈCES DU DCE** a pour objectifs de :

- Comprendre la composition d'un dossier de consultation des entreprises (DCE).
- Savoir élaborer des pièces de marché adaptées à chaque consultation.

Durée

3 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur spécialiste des marchés publics.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.
Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

CONTENU DU PROGRAMME

La formation spécialisée sur **la rédaction des pièces du DCE** (Dossier de Consultation des Entreprises) dans le cadre des Marchés Publics, vise à familiariser les participants avec les techniques et les normes spécifiques à la rédaction des documents administratifs requis lors des appels d'offres publics.

Grâce à cette formation, vous maîtriserez l'utilisation des logiciels dédiés pour la rédaction et la gestion efficace des pièces du DCE, facilitant ainsi votre participation aux procédures de marchés publics et vous permettant de répondre de manière professionnelle et conforme aux exigences légales et administratives.

PROGRAMME DE FORMATION

1. LE CONTEXTE.

2. LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DCE : INTRODUCTION.

3. L'AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE.

4. LE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

5. LA CANDIDATURE.

6. L'ACTE D'ENGAGEMENT.

7. LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES.

8. LE CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES.

9. LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES.

10. LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.

11. LE DÉTAIL QUANTITATIF ESTIMATIF.

12. LA DÉCOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE.

13. LE MÉMOIRE TECHNIQUE.

14. LES AUTRES PIÈCES.

15. CAS PRATIQUE : RÉDACTION DES PIÈCES DU DCE D'UN ACCORD-CADRE MIXTE MULTI-ATTRIBUTAIRE CONCERNANT LA FOURNITURE DE DENRÉES ALIMENTAIRES.

16. CORRECTION ET RETOUR D'EXPÉRIENCE RÉDACTION DU DCE.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les **OPCO** tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](https://opco.ep.fr/) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](https://atlas.opco.fr/) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](https://fif.pl.fr/) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdas](https://afdas.fr/) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **Marchés Publics rédaction des pièces du DCE** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.

Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

